



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MARS 2022
COMPTE RENDU**

Le jeudi 10 mars 2022 à 20h00, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bondues s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. Patrick Delebarre, Président, pour examiner les questions inscrites à son ordre du jour ci-dessous :

- 22-1-1. Nomination du secrétaire de la séance et approbation du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2021

Finances

- 22-1-2. Association « Coup de Cœur » - Subvention exceptionnelle
- 22-1-3. Rapport d'Orientations Budgétaires

Questions diverses

Date de la convocation : le 4 mars 2022

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Mmes Anne-Catherine DERVILLE, Audrey DASSONNEVILLE, M. Bernard CAUDAL, Mmes Danièle DELBECQUE, Marie-Paule LEPERS, Laura NAESSENS, Mme Micheline DEPOORTERE, M. Guy VANDERBEKEN, Mmes Caroline BRUNET, Dorothée DEFORCHE, MM. Benoît GADEYNE, Michel RENARD

Excusées : Mme Marie DUCATTEAU, Mme Servane ORTILLE

Absents : M. Jean-Pierre LEMAI, M. Bernard POTTIER

Délibération n°22-1-1- Nomination du secrétaire de la séance et approbation du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2021

- ✓ Le conseil choisit Mme Audrey DASSONNEVILLE, conseillère municipale déléguée, pour secrétaire et approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2021.

Délibération n°22-1-2- Finances - Association « Coup de Cœur » - Subvention exceptionnelle

- ✓ Afin de soutenir l'action de l'association « Coup de Cœur », il est proposé de lui accorder une subvention exceptionnelle de 300 €.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22-1-3- Finances – Rapport d'Orientation Budgétaire

Monsieur le Maire précise que la prochaine séance du CA prévue le 28 mars 2022 permettra de présenter les pistes d'actions proposées suite au diagnostic ABS.

Monsieur le Maire présente les principales orientations budgétaires pour l'année 2022 en rappelant que la séance du 28 mars 2022 sera l'occasion de faire le bilan des aides accordées par le CCAS pour l'année 2021.

Madame Laura NAESSENS souhaite que le thème du cyber harcèlement à l'école soit abordé. Monsieur le Maire et Madame DERVILLE répondent que cette thématique relève davantage des missions du service jeunesse/affaires scolaires en lien avec les services de l'Education Nationale.

La question de l'autonomie des personnes âgées, du maintien à domicile, de l'accueil en EHPAD ou en résidences privées, constituent des défis importants pour la société française dans les années à venir. Face au vieillissement général de la population, Monsieur GADEYNE souligne notamment le problème du recrutement, de la formation des aides à domicile. La question de la « fin de vie » à la résidence Drève du château se pose par exemple avec davantage d'acuité qu'il y a plusieurs années.

Monsieur le Maire et Madame DERVILLE répondent que cette problématique du vieillissement de la population et de l'accueil des personnes âgées est centrale pour Bondues où la part des plus de 60 ans est plus importante que la moyenne sur le territoire de la France métropolitaine.

✓ **Ce débat a fait l'objet d'une délibération mais ne nécessite pas de vote des membres.**

Question diverse : Solidarité à l'égard de l'Ukraine

Monsieur le Maire présente les actions de solidarité en cours pour aider les Ukrainiens victimes de la guerre.

A ce jour, 58 familles de Bondues se sont portées volontaires pour accueillir des réfugiés.

A la question posée par Madame NAESSENS portant sur l'utilisation des logements communaux vacants, Monsieur le Maire répond qu'il n'existe pas de logements vacants actuellement puisqu'ils sont tous occupés par des familles en situation difficile.

L'Etat est actuellement en train d'organiser cet accueil avec méthode et sérieux : l'opérateur la Croix Rouge a été mandaté pour accueillir les familles dans un premier « sas » avant de permettre un accueil au sein des familles.

Une collecte de denrées, vêtements est actuellement organisée par la commune (cf. site internet de la commune pour plus de détails sur la liste des produits collectés).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.

La secrétaire



Audrey DASSONNEVILLE

Le secrétaire adjoint



Matthieu DESCAMPS